

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 DAC 376 Budget participatif : Mise en œuvre du projet #Musiquepour tous. Subvention (21.000 euros) et convention d'équipement avec l'association Les Petits riens (19e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 octobre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer une subvention d'équipement et de signer une convention avec l'association Les Petits Riens (19e) ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 5 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement de 21.000 euros est attribuée à l'Association Les Petits Riens, 5-7 quai du Lot (19e). 2019-09957/ 19464.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention jointe au projet relative à l'attribution d'une subvention d'équipement.

Article 3 : La subvention d'équipement sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris de 2019 et exercices suivants.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO